

**Discours de Mme Yaël Braun-Pivet,  
Présidente de l'Assemblée nationale**

**Ouverture du colloque de M. Jacques Attali  
« Faire réussir la France »**

*Lundi 2 octobre 2023, salle Victor Hugo*

**SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI**

Mesdames et messieurs les députés,

Mesdames, messieurs, cher Jacques Attali,

Je me réjouis de vous accueillir à l'Assemblée nationale pour échanger sur « l'économie de la vie » et, à travers elle, sur des sujets cruciaux qui intéressent vivement les parlementaires. Des invités de renom, que je salue, ont accepté de nous éclairer et je les en remercie.

Pour ma part, je voudrais simplement apporter quelques réflexions que m'inspirent trois des grands thèmes abordés lors des tables rondes d'aujourd'hui : **la confiance dans les institutions démocratiques, la transition écologique et la politique économique.**

**Sur chacun de ces sujets, le Parlement est au travail pour préparer l'avenir de notre pays.**

\*\*\*

**Répondre au rejet démocratique est une priorité pour l'assemblée que je préside.**

La participation électorale s'érode depuis plusieurs décennies. Aux élections législatives de l'année dernière, la participation était de 51 %, soit 15 points de moins qu'en 2002.

Les chiffres détaillés de l'Insee illustrent également l'augmentation inquiétante de la part des électeurs qui ne participent à aucun scrutin : celle-ci a presque doublé entre 2007 et 2022 en passant de 9 % à 16 %. Cette évolution est particulièrement marquée chez les jeunes.

De même, la défiance à l'encontre des institutions progresse : en février dernier, 64 % des personnes interrogées répondaient que la démocratie française ne fonctionne pas bien, contre 48 % en décembre 2009.

**Devant cette défiance, le premier défi est de convaincre chaque citoyen qu'il a un rôle à jouer, que sa voix compte et sera entendue.**

Cela implique de veiller à ce que la démocratie représentative soit vraiment représentative, c'est-à-dire qu'elle permette à chacun de se retrouver dans l'assemblée élue.

Or, une assemblée paraîtra d'autant plus légitime qu'elle sera vraiment le reflet de sa population. Il nous faut donc des assemblées féminisées, ouvertes aux jeunes, composées d'élus issus de tous les milieux sociaux. Cela passe également par une plus grande représentativité politique, qui peut passer par l'introduction d'une dose de proportionnelle.

**Il me semble également que ce défi doit nous inciter à réinventer les formes de la participation démocratique.**

Je n'oppose pas démocratie directe et démocratie représentative : je crois qu'une place existe pour des référendums dépassionnés, organisés durant des journées de consultation qui permettraient à la population de prendre des décisions sur des questions précises.

Ces référendums doivent être organisés sur des sujets qui intéressent directement les Français, qu'il s'agisse par exemple de la fin de vie ou des obligations de chacun vis-à-vis de la défense nationale.

**Enfin, nous devons offrir à la jeunesse une véritable éducation à la citoyenneté.**

Si elle se joue tout d'abord à l'école, par des enseignements renforcés d'éducation civique, elle passe également par nos institutions démocratiques : c'est le sens de la politique d'ouverture de l'Assemblée que j'ai souhaité mener, en direction des jeunes tout particulièrement. Il s'agit également pour moi d'aller à la rencontre des citoyens partout en France, car ils se sentent parfois trop éloignés de nos institutions.

\*

**La transition écologique est le deuxième sujet que je souhaitais aborder, au moment où nous constatons l'accélération des changements climatiques.**

Cela impose une augmentation sans précédent de nos investissements et nous avons besoin d'un plan d'attaque : c'est le rôle de la planification écologique.

Ce plan conduira à la réalisation d'actions très concrètes, d'ici 2030, pour réduire notre empreinte environnementale : créer des RER métropolitains, remplacer 130 000 chaudières au fioul chaque année, planter 5 000 km de haies par an, supprimer les emballages plastiques inutiles...

Pour atteindre ces objectifs, il est essentiel de mettre en place une véritable programmation financière des investissements pour le climat : c'est le sens des discussions que nous avons eues la semaine dernière sur la loi de programmation des finances publiques.

L'Assemblée nationale a également adopté plusieurs textes depuis le début de la législature pour aider notre pays à réussir sa transition écologique :

– tout d'abord, la loi de mars 2023 visant à accélérer la production d'énergies renouvelables, pour nous permettre d'atteindre 40 % d'énergie renouvelable dans notre production d'ici 2030 ;

– je peux également citer la « loi nucléaire » de juin 2023, qui permettra de prolonger nos centrales et d'accélérer la construction de nouveaux EPR.

Adoptés à de larges – mais différentes – majorités, ces textes illustrent notre capacité à créer des coalitions au-delà des clivages partisans, pour poursuivre la décarbonation de notre mix énergétique.

**Enfin, parce que l'Assemblée nationale se doit d'être exemplaire, j'ai engagé plusieurs actions pour réduire l'empreinte environnementale de l'institution :**

– d'abord, avec la création d'un **groupe de travail transpartisan sur le développement durable de l'Assemblée.**

Celui-ci a déjà recommandé plusieurs mesures qui ont été mises en œuvre, comme la baisse de 15 % de la consommation énergétique grâce au plan de sobriété énergétique hivernal ;

– ensuite, avec la réalisation d'un **audit énergétique** et d'un **bilan carbone** de l'institution, destiné à évaluer nos émissions directes mais aussi indirectes – celles de nos fournisseurs, du traitement de nos déchets, *etc.*

Une fois ce bilan global achevé, le groupe de travail formulera, avec les Questeurs, **le plan concret et complet de transition écologique de l'Assemblée nationale.**

\*

**Enfin, troisième point, j'appelle de mes vœux une économie qui ne laisse personne de côté.**

**Nous avons agi, et continuerons de le faire, pour lutter contre le chômage de masse, la première des exigences pour lutter contre la pauvreté.**

Les premiers résultats sont là : 2 millions d'emplois ont été créés depuis 2017 et le taux de chômage est tombé de 9 % à 7 % de la population active.

Cependant, cette bonne dynamique ne doit passer à côté de personne. C'est le sens du projet de loi pour le plein emploi que l'Assemblée nationale examine actuellement, et qui renforce en particulier les obligations d'accompagnement des demandeurs d'emploi éloignés du marché du travail.

Je crois, en effet, à un monde du travail qui permette l'insertion de tous ; pour cela, il faut que chacun puisse y trouver sa place selon ses capacités.

**L'Assemblée nationale s'est également mobilisée en faveur de l'égalité des chances économiques.**

Dans cette optique, notre majorité a cherché à promouvoir la place des femmes dans l'économie. Plusieurs lois ont ainsi fait de la France l'un des pays où elles sont le plus représentées dans les conseils d'administration des entreprises du CAC40.

Là encore, le Parlement a joué un rôle moteur. Le dernier exemple est la loi du 24 décembre 2021 visant à accélérer l'égalité économique et professionnelle, à l'initiative de la députée Marie-Pierre Rixain.

\*\*\*

Vous pouvez le voir, sur l'ensemble de ces sujets, le Parlement a pris ses responsabilités et agi pour les Français, par ses propositions, par ses travaux d'information et par ses votes.

Il continuera de le faire et, à cet égard, vos travaux et vos échanges seront utiles au législateur. Je vous souhaite donc un colloque dense et fructueux.

Je vous remercie.